

Semaine de 25 au 31 mai

Cette semaine, tu devras analyser un texte argumentatif. Pour ce faire, je te propose quatre textes et tu devras choisir celui qui t'inspire le plus.

TÂCHE : analyser un texte argumentatif

Dans ce travail, tu devras faire l'analyse d'un texte d'opinion et des concepts argumentatifs qui le composent.

Consignes :

1. Lis les quatre textes de la partie 1 et choisis-en un seul.
2. Lis et relis ton texte plusieurs fois afin de comprendre l'idée principale.
3. Réponds aux questions de la partie 2.
4. Consulte la partie rappels, trucs et conseils pour t'aider à répondre aux questions.

rappels, trucs et conseils:

-**Le sujet d'un texte** est un concept qu'on peut nommer sous forme de GN.

Exemples : les télé-réalités, le recyclage, l'itinérance, l'avortement, la peine de mort, etc.

-**La problématique** est un questionnement à propos du sujet.

Exemples :

-Les télé-réalités représentent-elles la réalité?

-Le recyclage est-il la solution à la survie de la planète?

-Supportons-nous suffisamment les sans-abris?

-Pour ou contre l'avortement?

-Pour ou contre la peine de mort?

-**La thèse** de l'auteur est sa position, sa réponse à la problématique. Parfois, la thèse est explicite (clairement énoncée) et parfois, la thèse est implicite (on doit la déduire à l'aide de mots indices).

-Quatre types d'arguments et les procédés argumentatifs : [cahier rouge pages 5 et 6](#) ← *Clique sur le lien*

Partie 1 : LECTURE DES TEXTES

TEXTE1 :

L'intimité

Louise Latraverse

La Presse, 21 mai 2016

J'ai demandé à des jeunes ce que le mot intimité signifiait pour eux. « Être collé sur quelqu'un. Avoir des relations sexuelles. Un secret. Des relations interdites. J'le sais pas vraiment. »

Personne n'a évoqué l'intimité d'un lieu propice aux confidences ou aux états d'âme. Cela existe, mais de nos jours, c'est rare, très rare.

J'ai quelques amis avec qui je peux me raconter à cœur ouvert et croire sincèrement que cela restera entre nous. L'expérience m'a démontré, plus d'une fois, que j'avais eu raison de leur faire confiance. La confiance qui débute par cette précaution bien connue : « J'aimerais que ça reste entre nous » est souvent destinée à être colportée. L'ami n'a nul besoin de ce gage.

Avec les cellulaires à portée de main, l'usage des textos, d'Instagram, Twitter, Facebook et autres gadgets, l'intimité a pris une grosse débarque. La fin d'une époque.

Dans le métro, l'autobus, sur le coin de la rue, au resto, cinéma, coiffeur, etc.... il n'y a plus d'espace pour se retrouver, le temps d'une minute ou deux, sans être inondé par les moindres détails de la p'tite vie de Pierre, Jean, Jacques, Charline et Zoé.

À l'épicerie, faisant la queue à la caisse, j'entends deux-trois conversations en même temps d'un intérêt capital. « Donnes-y sa suce ça va la calmer ! » à « Fuck you, chus tanné que tu m'parles toujours de ça ».

Pendant une séance de pédicure, assise sur la chaise à massage qui me brasse vigoureusement, j'entends mon voisin se plaindre de ses cors puis, de son cellulaire, donner des ordres aux ouvriers qui décorent une chambre d'enfant. Il est décorateur et heureux de nous en faire part. Il adresse de grands sourires à mon air de bœuf.

J'ai hâte que ce moment de détente espéré depuis des semaines se termine. Je cours vers ma terrasse pour m'étendre au soleil et reprendre doucement mon souffle. Et le pire m'attend.

Un mur mitoyen me sépare des voisins d'à côté qui vivent au deuxième étage, avec vue imprenable sur mon jardin et ma défunte intimité. Avant leur arrivée, je vivais, heureuse, à l'écoute du chant des oiseaux et des cris d'enfants jouant dans la ruelle. Ils sont déjà là et la bière itou.

L'été, le samedi du locataire dont la voix est tonitruante débute par ses appels à des amis à qui il raconte ses échecs de cruise. Plus la journée avance plus notre intimité se développe. L'heure du cocktail arrive, le ton monte, le souper se prépare et les amis débarquent. Ma table est comme qui dirait « collée-collée ». Ils peuvent voir le brocoli dans ma soupe. J'entends le bruit de leurs fourchettes, le son du bouchon de liège arraché d'une énième bouteille de vin. J'ai droit à des conversations dignes des meilleurs journaux à potins en ville.

Tout y passe, les artistes, les problèmes de cœur, et je suis polie, de tout un chacun. Des opinions politiques, Radio-Canada et TVA et leurs émissions préférées ou pas. On mange du prochain en même temps qu'on dépèce le poulet. Un Tout le monde en parle sans montage. Ces spécimens disent leur opinion haut et fort sur tout, ne se rendant même pas compte qu'on entend tout. Tout !

Ils n'ont pas compris que dehors on chuchote, qu'on n'est pas dans l'intimité feutrée et protégée de la maison pour se raconter si crûment.

Mes voisins n'ont aucun sens d'eux-mêmes. Encore moins des autres. Ils sont chez eux et ne te mêles pas de leur dire de baisser le ton. Ils s'excusent et repartent de plus belle la semaine d'après.

Se dévoiler ainsi, sans réserve, peut rendre vulnérable. Seront-ils surpris, mes voisins, qu'un jour ou l'autre, leurs propos soient répétés, amplifiés et tournés contre eux ? Peu portés à protéger leur propre intimité, ils ne voient pas en quoi ils écorchent la mienne et celle des autres.

Propos du balcon d'à côté ! Voilà un sujet qui pourrait intéresser des auteurs de théâtre, des éditeurs de livres et de journaux. Ou inspirer une nouvelle série, Mes voisins en parlent ! Ça pourrait devenir un projet de quartier ! Écrire, afficher les propos indiscrets des voisins bavards et bruyants. Les enregistrer et les diffuser le lendemain. Soyons créatifs ! Si vous avez des idées, vous pouvez m'écrire. L'été arrive bientôt. On s'en reparle.

TEXTE 2 :

Bannir les pitbulls

Yves Boisvert

La Presse, 10 mai 2016

J'ai été mordu deux fois par des chiens, les deux étaient en laisse, et les deux fois la même phrase a précédé la morsure : « Fais-toi-z'en pas, il grogne mais il n'est pas méchant ! »

Le sang des journalistes étant d'une aigreur particulièrement violente, les deux bêtes sont probablement mortes peu de temps après, je n'ai pas pu le vérifier.

Lors d'un jog il y a quelques années, je me suis retrouvé dans la position assez absurde de japper après un chien qui pourchassait mon fils. Le cabot, stupéfait, a déguerpi. Le maître, plutôt que de s'excuser de n'avoir pas attaché son chien, m'a dit de me « calmer » ! J'étais légèrement pompé. D'un autre côté, quiconque se retrouve à côté de son fils au milieu de la voie publique après avoir hurlé longuement en langage chien ne peut pas totalement rejeter ce conseil.

Quoi qu'il en soit, j'ai appris depuis longtemps que pour les propriétaires de chien délinquant, le problème n'est jamais le chien, c'est le mordu, le pourchassé, l'intimidé. « Il a senti que vous aviez peur ! » Ben oui, Chose ! Devant 50 kilos de haine bien tassée qui vous bave sur les pieds, il est toujours conseillé de ne rien ressentir !

Dans la troublante série de Marie-Claude Malboeuf sur les morsures de pitbull, samedi et dimanche, on apprenait que plus de 20 enfants ont été défigurés par des chiens à Montréal l'été dernier. Pas mordus : défigurés. En un été !

Combien faudra-t-il d'enfants ou d'adultes mutilés, défigurés pour qu'on bannisse les pitbulls ? J'en ai marre d'entendre des défenseurs des chiens nous dire que le problème n'est pas le chien, il est « à l'autre bout de la laisse ».

Pas de farce ? Ben sûr qu'il est à l'autre bout de la laisse ! Et alors ? Raison de plus pour ne pas leur permettre d'en tenir une au bout de laquelle il y a un chien enragé.

Si seulement des gens raisonnables achetaient des kalachnikovs, ça irait beaucoup mieux ! Mais tant qu'on n'aura pas enrayé la crétinerie de la société, mieux vaut ne pas les laisser en vente libre.

Vous me direz, à vue de nez, les crétins sont sans doute surreprésentés parmi les propriétaires de pitbull. C'est possible, mais ça ne change rien. Les données sur la dangerosité de cet animal sont abondantes : il mord plus souvent et quand il mord, il peut vous arracher le visage.

Je me fous de savoir si c'est parce que le maître l'a mal élevé. Ou s'il a été rendu fou de rage parce qu'un passant a eu l'imprudence de marcher en état de frayeur.

Je me fous de savoir que la vaste majorité des pitbulls sont fins, fins, fins, c'est pas mêlant, tu leur mets des grandes oreilles, on jurerait un bébé lapin, tu les peintures en jaune, on dirait un poussin duveteux.

Ces bêtes sont tout simplement un problème de sécurité publique dans les villes. Et même quand elles ne mordent pas, elles stressent les humains – ce qui est un des nombreux plaisirs subtils qui viennent avec la possession d'un pitbull.

Que le lobby des éleveurs de pitbulls proteste, ça va de soi. Que les propriétaires de ces petits choux adorables s'inquiètent, ça se comprend. Mais le président de l'Ordre des vétérinaires vient nous dire que l'interdiction des pitbulls offre un « faux sentiment de sécurité ». Que si une ville l'interdit, on « déplace le problème ».

Ah oui ? En 2004, quatre personnes ont été atrocement mutilées en Ontario. Ça faisait suite à une série d'attaques au fil des ans. La province a adopté une loi qui bannit les pitbulls et chiens apparentés. Ceux qui en possédaient déjà un ont dû le faire stériliser, doivent le tenir en laisse en tout temps et lui mettre une muselière.

Bien sûr, la loi a été contestée devant les tribunaux comme une atteinte aux droits fondamentaux de propriétaires de chiens. Trop vague, trop imprécise : on parle de races aux caractéristiques « substantiellement similaires »... On a eu droit à un débat d'experts. D'un côté, on disait : la plupart des morsures ne viennent pas de pitbulls, la plupart des pitbulls ne mordent pas, il n'y a pas de « preuve scientifique » que la race soit plus dangereuse, etc.

De l'autre, le gouvernement a mis en preuve des attaques graves et a fait entendre des experts sur le caractère imprévisible de l'animal, citant de nombreux cas américains.

À la fin, la loi a été entièrement validée par la Cour d'appel ontarienne. Ce n'est pas à la Cour de résoudre pour de bon la querelle d'experts. Il suffit que la loi ne soit pas arbitraire, qu'elle soit votée pour contrer une appréhension raisonnable de danger. Les tribunaux américains, d'ailleurs, ont très majoritairement maintenu la validité des interdictions de pitbulls.

Comme par hasard, monsieur le président des vétérinaires, voyez-vous ça, le nombre de morsures a chuté considérablement. Incroyable, non ?

En 2004, avant la loi, 168 morsures de pitbull ont été rapportées à Toronto. En 2013, il y en a eu 13. Bien sûr, la population avait diminué considérablement, ceux qui sont restés sont plus vieux, etc. Mais il se trouve qu'il y a eu 155 blessés de moins huit ans plus tard.

Oui, d'autres chiens mordent. Bien sûr, certains voudront contourner la loi. Eh oui, y a des armes qui se vendent sur le marché noir.

Le fait est que l'interdiction, ça sauve des blessés, ça sauve des vies.

Qu'est-ce qu'on attend ?

TEXTE 3 :

Il n'y a pas de décrocheurs heureux

Lysianne Gagnon

La Presse, 12 mai 2016

Une histoire heureuse de décrochage? En voici une.

Mathieu L. a quitté l'école à 15 ans. Il a passé quelques années à faire de petits boulots en usine, à livrer des marchandises, à travailler dans l'entrepôt d'un supermarché. Pas trop mal payé, mais quand même. À un moment donné, il a réalisé qu'il n'avait pas d'avenir devant lui, et qu'il pourrait trouver une occupation plus gratifiante.

Mathieu est un type intelligent et dynamique, mais que faire quand on n'a pas fini son secondaire ?

Il est retourné à l'école. Sa femme, employée dans une garderie privée, tenait le fort pendant qu'il cumulait le retour aux études avec des « jobines » le soir et le week-end. Ils se débrouillaient avec beaucoup d'amour et un tout petit budget.

La récupération scolaire a été longue et pénible. Les maths, ça pouvait toujours aller, mais le français... Au bout du compte, il a obtenu son diplôme d'études secondaires. Il a eu la chance d'être admis à l'Institut Teccart. Il est aujourd'hui diplômé dans une technique de pointe. Il a un emploi intéressant, avec de fortes chances d'avancement. Il reçoit, via LinkedIn, toutes sortes d'offres d'emploi, auxquelles il ne donne pas suite parce qu'il adore son emploi actuel. Mais il sait que

si jamais il songe à changer d'emploi, son diplôme de Teccart et son expérience actuelle lui ouvriront toutes les portes.

Une histoire heureuse ? Oui et non, car ce n'est qu'à 31 ans que Mathieu a vraiment démarré professionnellement... Il aura passé une bonne partie de sa vie d'adulte à rattraper le temps perdu. Et il lui reste en tête le regret lancinant de n'avoir pu devenir ingénieur. Mais à son âge, il n'avait plus le temps, ni les moyens, de penser à Poly ou à l'ETS.

Des histoires heureuses de décrochage, il n'y en a pas. Quelques-unes se terminent bien, comme celle de Mathieu, mais la plupart aboutissent à un gâchis. Des talents naturels gaspillés, des petites vies de misère faites d'emplois précaires et de brouilles familiales.

À la suite de ma chronique de jeudi dernier sur le décrochage, j'ai reçu plusieurs courriels de lecteurs qui s'inquiètent, à bon droit, de la situation.

Un conseiller en orientation : « Chacun de nous peut être responsable de plus d'un millier d'élèves, et une partie de notre temps se passe en tâches administratives... »

Une enseignante : « Il faudrait des petits groupes homogènes d'une vingtaine d'élèves. Que faire avec 35 ados dont le tiers n'attend que la cloche et un autre tiers a de sérieux problèmes d'apprentissage ? »

Une idée pas si bête : « Pourquoi ne pas exiger le diplôme d'études secondaires pour l'obtention d'un permis de conduire ? » Voilà qui serait un puissant incitatif pour rester à l'école !

Une lettre émouvante : « J'ai 64 ans et le fait d'avoir décroché à 16 ans a été la plus grande erreur de ma vie. Ma fille a fait deux bacs et mon fils a un doctorat. À chacune de ces étapes, j'ai pleuré comme un enfant. »

Plusieurs lecteurs montrent du doigt le grand problème de fond qui explique pourquoi le Québec a le record du décrochage scolaire au Canada... et pourquoi le décrochage est un phénomène qui concerne essentiellement les francophones (lire Canadiens français, car ce n'est pas le cas des immigrants francophones comme les Libanais ou les Maghrébins).

Notre société ne valorise pas l'éducation, elle la valorise beaucoup moins que d'autres sociétés. L'héritage du passé pèse lourd, et aussi la paresse intellectuelle, le manque d'ambition, l'idée erronée qu'on peut réussir sa vie sans trop d'instruction. Et aussi, disons-le carrément : la cupidité.

Combien de parents laissent leur ado entrer dans le marché du travail à un âge où il devrait se consacrer aux études ?

Dans un pays comme la France, cette vieille société qui a quelques petites choses à nous enseigner, les parents refusent d'autoriser leurs enfants à travailler quand il

sont au collège (l'équivalent de notre secondaire) ou au lycée (l'équivalent du cégep). Ce sont les parents qui défraient l'argent de poche de leurs enfants... et tant pis si les chers petits n'ont pas les moyens de s'acheter une bagnole à 18 ans.

Je parle ici de familles moyennes, qui ne sont pas riches mais qui considèrent l'éducation comme une chose assez importante pour qu'on s'y consacre à plein temps... à plus forte raison si l'on a des difficultés scolaires.

Une leçon à méditer.

TEXTE 4 :

L'écologie et l'éco-anxiété

Le Soleil, section Opinions/Points de vue

FRANKIE BERNÈCHE, Ph.D., professeur de psychologie

Nous assistons aujourd'hui à une très grande sensibilisation de la population aux problèmes climatiques. À juste titre, le réchauffement et les variations climatiques sont des préoccupations importantes, majeures et totalement justifiées. Toutefois, un nouveau phénomène plutôt préoccupant commence à émerger, soit la radicalisation des manifestants. À prime abord, la radicalisation des individus fait peur, car elle suggère que des comportements et des messages extrémistes se manifesteront à court ou moyen terme. La jeune Greta Thunberg invectivant les représentants de la planète lors de son passage à l'ONU en est un bel exemple. Mais pourquoi en sommes-nous rendus là?

Pour plusieurs, la réponse est simple: nous sommes à ce point en colère parce que les dirigeants ne bougent toujours pas. Mais n'y aurait-il pas d'autres raisons? Certainement. D'un point de vue psychologique, cette radicalisation des individus est d'abord et avant tout liée à la forte anxiété que génère la situation climatique. Déjà, les spécialistes notent une augmentation significative de troubles anxieux «d'éco-anxiété». Un trouble qui implique des sensations persistantes et chroniques d'anxiété liées à des anticipations négatives et des appréhensions de catastrophes climatiques qui rendent très inquiets, voire obsessionnels. Et comme tous les troubles anxieux, les individus aux prises avec l'éco-anxiété ont énormément de difficulté à contrôler leurs préoccupations. Ils peuvent également en être affectés sur le plan physique en démontrant de plus en plus d'agitation, de nervosité, de fatigue, d'irritabilité et même des troubles de concentration. Chez certains, l'anxiété perturbe même les occupations quotidiennes telles les études, le travail et la vie sociale.

La radicalisation

Il est tout à fait normal et même très nécessaire d'être concernés par l'environnement, car il est de plus en plus clair que des mesures considérables

doivent être mises en place pour changer nos habitudes de consommation. Il est aussi évident que si rien n'est fait, la situation ne se réglera pas par elle-même, elle risque d'empirer. Toutefois, il est tout aussi clair que rien de positif ne peut émaner d'une approche radicale et extrémiste. Au contraire, plus nous abordons une situation en adoptant une position radicale, moins nous nous prédisposons à être efficace dans la résolution du problème.

En fait, sur le plan psychologique, l'extrême peur qui accompagne la radicalisation face au problème climatique implique des réactions telles que l'individu a l'impression qu'il est en danger de mort imminente ou que de son intégrité physique est gravement menacée à très court terme. Cette détresse intense a même des répercussions sur les capacités d'analyse et d'interprétation des événements.

Bref, plus le phénomène me fait peur, plus je le perçois comme dangereux. Or, dans ce contexte ce n'est plus le phénomène climatique qui est l'enjeu du problème, mais bien la peur irrationnelle et envahissante de l'individu face à ce phénomène. Il est aussi noté dans la littérature qu'une telle peur peut entraîner un pessimisme (perception d'un avenir sombre et menaçant), un sentiment de présage (croyance que l'on détient la capacité de prévoir les futurs événements malheureux) et un «détachement d'autrui», c'est-à-dire une incapacité à être en contact avec l'autre et bien sûr avec ses propos ou argumentaires. Trois conditions qui prédisposent à des comportements destructeurs, radicaux et impulsifs.

En conclusion, même si l'urgence climatique est à nos portes, rien ne sert de «catastrophiser» les conséquences d'une telle situation. Une implication de masse doit effectivement être mobilisée partout sur la planète afin de sensibiliser l'humanité à la réalité. Toutefois, les esprits ne doivent pas sombrer dans l'irrationnel, car en développant l'éco-anxiété des manifestants par des discours alarmistes, pessimistes et radicaux, nous ne contribuons qu'à affaiblir notre plein pouvoir d'action et de changement. Des solutions existent et elles se trouvent toujours dans l'équilibre des positions, quelque part très loin de l'inaction et également très loin du fanatisme.

ÉTAPE 2 : ANALYSE DU TEXTE CHOISI

Réponds dans les espaces libres sous les questions ou crée-toi un DOCS où tu écriras toutes tes réponses.

Il va de soi que tu peux copier-coller les extraits du texte qui servent à justifier tes réponses.

1. Qui est l'auteur?

(Son nom, sa profession, son âge, ses valeurs, son appartenance à un groupe, ses réalisations importantes, bref, trois ou quatre informations importantes et pertinentes à savoir sur lui.)

2. Quel est le sujet du texte? (en un ou deux mots, sous forme de GN)

3. Quel est le contexte de parution du texte?

(journal, année, fait d'actualité qui précède l'écriture du texte)

4. Quelle est la problématique qui est soulevée dans le texte?

(sous forme de question)

5. Quelle est la thèse de l'auteur?

6. Quel est le type d'argument dominant? Donne un exemple.

7. Repère trois procédés argumentatifs différents. Identifie-les.

Procédé 1 :

Extrait :

Procédé 2 :

Extrait :

Procédé 3 :

Extrait :

8. Quel est le ton utilisé par l'auteur? Donne un extrait qui prouve ta réponse.

9. Pourquoi as-tu choisi ce texte? Donne deux raisons différentes que : «c'est le plus court» ou «c'est le plus facile à comprendre».

10. Quelle est ta position personnelle sur le sujet? (en deux ou trois phrases)

Pour le volet grammaire :

http://www.visezjuste.uottawa.ca/pages/grammaire/pp_exercices_supp.html

<https://leconjugueur.lefigaro.fr/frexochoix.php?exo=eer&action=affichage>

Contenus de cours :

mercredi : explication du plan de travail et rétroaction générale concernant les travaux reçus la semaine dernière.

jeudi : réponse aux questions, procédés argumentatifs et ton.

vendredi : réponse aux questions et reprise de l'information.